

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE **U13 - Saison 2021/2022**
EN D4 – D5

☞ Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document AVANT LE 14 AOUT 2021
LE CLUB GESTIONNAIRE DOIT ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS

RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-

sollicitons auprès du District de Vendée de Football,
l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente : CATEGORIE : U13

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS DANS LE CLUB RESPONSABLE Dans la catégorie	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS DANS CHAQUE CLUB

TERRAIN UTILISE	PHASE 1 – PHASE DE BRASSAGE	
	PHASE 2	
	PHASE 3	
	CHALLENGE	

Le CLUB de :
gèrera l'ENTENTE dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :

<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><u>Date et Signature</u> : Président OU Secrétaire</p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><u>Date et Signature</u> : Président OU Secrétaire</p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><u>Date et Signature</u> : Président OU Secrétaire</p>
---	---	---

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature